

Ecole d'arts appliqués de Vevey Remise des prix et «expo sauvage»



Dominique Würsten

Comme nous l'annoncions dans notre édition d'hier, le vernissage de l'exposition des travaux d'examens des élèves de l'Ecole d'arts appliqués (EAA) de Vevey avait lieu hier à 18 heures. Outre ce vernissage et la remise des prix à laquelle il donnait lieu, le Château de La Tour-de-Peilz fut également le théâtre d'une «expo sauvage» organisée par les apprentis photographes du Centre d'enseignement professionnel de Vevey, qui protestaient ainsi pacifiquement contre une certaine discrimination.



Les apprentis de dernière année du Centre professionnel de Vevey, initiateurs de l'exposition sauvage «Mention parallèle».

Christophe Pittet

Les prix

Les prix remis hier aux élèves de l'Ecole d'arts appliqués ont donc été les suivants:

Section de photographie: Prix des communes à Ana Feric; Prix de la Jeune Chambre économique de la Veveyse (JCEV) à Alban Kakulya; Prix du jury à Andréa Rigassi; Prix Kodak à Pascal Dubi; Prix Profot à Nicolas Demaurex; prix Ilford à Alban Kakulya; Prix Ott & Wyss à Céline Dominiak; Prix CEPV à Florence Verrier.

Section de décoration: Prix des communes à Oliver Kamm; prix de la JCEV à Jearaguiny Guening; Prix du jury à Oliver Kamm; prix ORIPH à Jearaguiny Guening; prix Cavin à Annick Polo; 1er Prix Saint-Antoine à Olivier De Bastier; 2e Prix Saint-Antoine à Majena Rekas; Prix EAA à Fabienne Hutin.

Section de céramique: Prix des communes à Doris Hirzel; prix CEPV à Jocelyne Tintori; Prix de la JCEV à Doris Hirzel.

DW

RIVIERA

VEVEY - MONTREUX

«C'est en toute humilité que nous avons décidé de vous présenter cette «mention parallèle». En effet, malgré une formation et un examen final identique, ce diplôme a toujours été réservé aux élèves photographes de l'Ecole d'arts appliqués. Par cette action, nous espérons que le statut d'apprenti obtiendra l'équivalence.» Le tract distribué dans la cour du château, où se tenait l'exposition-surprise était clair quant aux objectifs des initiateurs de cette manifestation parallèle.

Manque d'unité

Comme le soulignait Alexandre Almirall, l'un des apprentis, «notre formation et celle des élèves de l'Ecole d'arts appliqués est la même; or, nous n'avons pas la possibilité d'être exposés de la même manière ou de décrocher une mention de l'école. Alors que nous sommes tous photographes, il existe une discrimination: les élèves de l'EAA sont toujours mieux considérés que nous.» Pour l'apprenti de terminale, «la distinction existe au sein même du Centre Doret, où nous ne rencontrons jamais les élèves de l'EAA». C'est donc pour protester contre ce manque d'unité et de considération que Nathalie Ruchonnet, Thierry Parrel, Jean-Philippe Dubuis, Denis Ponte, Manuel Torralbo, Olivier Badoux et Alexandre Almirall, soit toute la classe d'apprentis de dernière année, ont pris la liberté d'organiser cette exposi-

tion inattendue. Le directeur du Centre d'enseignement professionnel de Vevey, Michel Berney, ne semblait pas le moins du monde embarrassé par cette initiative. Etant malgré tout au courant de ce qui se tramait depuis quelques jours, il précisait avoir été «très ému par cette démarche».

«Alors que généralement les protestataires viennent nous voir en demandant des moyens financiers pour organiser leur exposition, ces apprentis ont pris le risque de tout réaliser seuls», expliquait encore Michel Berney.

«A l'intérieur»

Présent au vernissage, Charles-Henri Favrod, conservateur du Musée photographique de l'Elysée, à Lausanne, paraissait également avoir apprécié la démarche. «J'ai regardé les travaux de ces apprentis, et je m'étonne qu'ils soient réduits à exposer dans la cour du château, à la porte de l'exposition officielle. Ayant été nommé au conseil de l'école, je demanderai qu'ils soient dorénavant présents à l'intérieur», précisait Charles-Henri Favrod, qui qualifiait certains travaux d'apprentis de «parfaits et d'une maîtrise totale».

Une expo sauvage toute en douceur et en respect, qui semble avoir reçu un accueil globalement positif. Belle réussite donc pour «ceux qui ont osé», dont le seul regret sera peut-être de n'avoir pu exposer qu'un seul jour...

Jeunes photographes à La Tour

Exposition pirate

Sept jeunes photographes, fraîchement sortis de leur apprentissage, revendiquent une meilleure reconnaissance de leur statut. Ils ont organisé dans la cour du Château de La Tour une exposition parallèle à celle des travaux de diplôme de leurs collègues de l'Ecole d'arts appliqués de Vevey, vernie hier en présence du conseiller d'Etat Jacques Martin.

« Dans le cadre des examens finaux de notre apprentissage, c'est en tout humilité que nous avons décidé de vous présenter cette mention parallèle. Malgré une formation et un examen final identiques, ce diplôme a toujours été réservé aux élèves photographes de l'Ecole d'arts appliqués: c'est en ces termes que les sept jeunes photographes ont présenté leur démarche.

Par cette exposition pirate, ils réclament plus d'égalité entre apprentis et élèves de l'école qui, seuls, ont la possibilité d'obtenir un diplôme avec mention. « On a toujours l'impression d'être sous-estimés », explique Thierry Parrel qui souhaiterait également des contacts plus enrichissants entre professeurs et élèves.

Michel Berny, directeur du Centre d'enseignement professionnel, a salué ce « festival off », tout en soulignant la différence dans l'approche du thème: « Ils montrent une maîtrise fantastique, mais ils n'ont pas bénéficié de l'encadrement de l'enseignement » des diplômés.

C.C.

■ Les diplômés

● **Section de décoration:** Stéphanie Courtet, Olivier de Bastier (men-

tion très bien), Geneviève Gilliéron, Jearaguiny Guening, Fabienne Hutin (mention très bien), Oliver Kamm (mention excellent), Adrien Moretti, Annick Polo, Majena Rekas.

● **Section de photographie:** Ana Feric, Florence Verrier.

● **Section de céramique:** Doris Hirzel.

■ Les prix

● **Section décoration:** Oliver Kamm (prix des communes), Jearaguiny Guening (prix JCEV), Fabienne Hutin (prix CEPV), Olivier de Bastier (prix Saint-Antoine, 1er), Majena Rekas (prix Saint-Antoine, 2e), Annick Polo (prix Cavin), Oliver Kamm (prix du jury).

● **Section de photographie:** Ana Feric (prix des communes), Alban Kakulya (prix JCEV et prix Ilford), Florence Verrier (prix CEPV), Andréa Rigassi (prix Sinar), Pascal Dubi (prix Kodak), Nicolas Demaurex (prix Profot), Céline Dominiak (prix Ott & Wyss AG).

● **Section de céramique:** Doris Hirzel (prix des communes et prix JCEV) et Jocelyne Tintori (prix CEPV).